



## Convocation au commissariat pour une gifle - quelle défense

-----  
Par Galathea

Bonjour,

je suis prochainement convoquée au commissariat pour avoir giflé ma gardienne d'immeuble il y a un an et demi. Cette femme a détruit abusivement mon jardinet sis sur mon palier et m'a interdit les parties communes de l'immeuble d'en face alors que tout le monde y circule en temps normal.

C'est une spécialiste de l'abus d'autorité et de pouvoir (nombreux abus et méfaits en tous genres commis dans le cadre de ses fonctions).

Elle m'a menacée avec virulence et agressivité de porter plainte si je ne quittais pas les lieux. Deux fois (apparemment elle ne se sentait plus - elle était en pleine hubris)

Elle venait de détruire mon jardin et c'était plutôt moi qui aurait à porter plainte (c'est d'ailleurs ce que j'ai fait peu de temps après). Plainte rejetée par le parquet.

Cette provocation m'a poussée à la faute : je l'ai giflée car j'étais encore sous le coup du choc éprouvé devant la destruction de mon jardin (2 jours auparavant) et, en plus me menacer de porter plainte contre moi (simplement parce que je restais là) a été la goutte d'eau qui faisait déborder le vase

On me convoque maintenant au commissariat - quelle est la meilleure défense à adopter ?

Puis je souligner que la plainte coïncide avec le fait que je remonte régulièrement au bailleur les insuffisances professionnelles de cette femme (immeuble sale, pas d'hygiène, ce qui entraîne des invasions d'insectes comme cafards et punaises...) - j'ai signalé récemment qu'elle nous transformait l'immeuble en dépôt d'ordures - et comme par hasard cette plainte....

Elle n'a pas porté plainte après avoir reçu cette gifle, elle le fait maintenant en représailles.

elle n'a pas eu d'arrêt de travail, ITT ou autre et ne souffre d'aucune vulnérabilité particulière

Elle n'est pas tombée ou autre, elle est resté à répéter en boucle que je l'avais frappée (incrédulité)

-----  
Par Pragmatico

BONJOUR...

A quelle date se sont passés ces faits ?

-----  
Par Galathea

Le 15 décembre 2021 - vers 9 h du matin ou 8h30 - je ne suis pas restée sur place car je devais aller au travail